

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



Déclaration de Maladie

N° W21-631256

138580

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent (e)		
Matricule : 10461		
Société : RAM		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : ASSEERRAHME Asdeljalil		
Date de naissance : 14/10/1961		
Adresse : 02 Rue ALHAMRA Berred-el		
Tél. : 0662 779145	Total des frais engagés : 943,8 Dhs	

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation : 02/11/2022	
Nom et prénom du malade : ASSENATHIDE YOUSSEF	
Bien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant	
Nature de la maladie : Affectation MUPRAS	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements au médecin conseil de la Mutuelle.	
Fait à : Maroc	
Signature de l'adhérent(e) : 	
Le : 25 NOV 2022	



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/11/2022 CS			250,00	INP : 0912021937 Dr. JABRI AHMED Oto-Rhino - Laryngologie Chirurgie Cervico - Faciale N° 76, 1er étage, 2ème El Mouria Sidi Abderrahmane, Hay Hassan Tunis - 10314937 Dr. JABRI AHMED Oto-Rhino - Laryngologie Chirurgie Cervico - Faciale N° 76, 1er étage, 2ème El Mouria Sidi Abderrahmane, Hay Hassan Tunis - 10314937
16/11/2022 CS				

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	21/11/22	415,20
	16/11/22	278,60

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES						
Le praticien est prie de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.						
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF						
SOINS DENTAIRES 	Dents Traitées Nature des Soins Coefficient INP : <input type="text" value="XXXXXXXXXX"/>	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>				
		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>				
		DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>				
		FIN D'EXECUTION <input type="text"/>				
		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE 				
		H 25533412 1141315 D 00000000 00000000 G 00000000 00000000 B 35533411 1141315				
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel: Therapeutique nécessaire à la profession				
		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>				
		DATE DU DEVIS <input type="text"/>				
		DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS						
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION						

Dr. Ahmed JABRI

Spécialiste O.R.L

Maladie et Chirurgie

Nez - Gorge - Oreille - Face et Cou

Exploration de l'audition - Endoscopie

Ancien praticien à l'hôpital 20 Août

Casablanca

الدكتور أحمد جابري

إختصاصي في أمراض و جراحة الأنف،

الأذن - الحنجرة - جراحة الوجه والعنق

تشخيص السمع - الفحص بالمنظار

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت

الدار البيضاء

Casablanca, le :

16/11/2022

الدار البيضاء

Rx OSSERPHARINIS Yeracf

119,30 x 2

1) ORO/40/000 - 500 mg/ml



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1,
Ain sebâz Casablanca
Oroken 100mg/5ml
gr fl 40 ml
P.P.V. : 119,30 DH
5 118001 080052

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1,
Ain sebâz Casablanca
Oroken 100mg/5ml
gr fl 40 ml
P.P.V. : 119,30 DH
5 118001 080052

40.00



40.00

Pharmacie Fatima Santé
Dr. ARRACHIDI Samira
Angle Rue Okba Ben Nafit
et Rue Madina - BERRECHID
Tél: 0522 33 77 77

091872

Dr. ARRACHIDI Samira
et Rue Okba Ben Nafit
Angle Rue Okba Ben Nafit
Dr. ARRACHIDI Samira
et Rue Okba Ben Nafit
Tél: 0522 33 77 77

Dr. JABRI

76, شارع سيدى عبد الرحمن - درب الحرية، الطابق الأول (أمام مصحة ياسمين) الحي المحسن
76 Bd. Sidi Abderrahmane - Derb El Houria, 1er étage (En face Clinique Yasmine) Hay Hassani
Casablanca - Tél.: 0522 93 14 99 - Email : ahmedjabri@hotmail.com - INPE : 091079491

Dr. Ahmed JABRI

Spécialiste O.R.L

Maladie et Chirurgie

Nez - Gorge - Oreille - Face et Cou

Exploration de l'audition - Endoscopie

Ancien praticien à l'hôpital 20 Août

Casablanca

الدكتور أحمد جابري

اختصاصي في أمراض وجراحة الأنف،

الأذن - الحنجرة - جراحة الوجه والعنق

تشخيص السمع - الفحص بالمنظار

طبيب سابق بمستشفى 20 غشت

الدار البيضاء

Casablanca, le : 2/11/2022

Hr. OSSERHIME Youssef 21 kg

1) 2 66.10x2 Lamox suoldegz eff 12ml x 1 (21 kg)

P.V 66DH10
66,19
LOT L3180 PER 09/24

2) 23.00 Effipred 4p 5mg 5p 1 x 0
Effipred 4p 5mg

P.V 66DH10
66,19
LOT L3180 PER 09/24

EFFIPRED® 5 mg
PPV 230DH00
EXP 04/2025
LOT 22035 2

110.10x2 Dr. R. N. 110.10x2
Rilonel petit degen
Rilonel 21.80 pal N 21.80

N° du Lot 21L654
Date Per. 11.2.24
P.P.V: 119,10 DH

110.10x2 Dr. R. N. 110.10x2
Polydexta g Am 21.80

N° du Lot 21L497
Date Per. 11.2.24
P.P.V: 119,10 DH

76, شارع سيدى عبد الرحمن - درب الحرية، الطابق الأول (أمام مصحة ياسمين) (في الحسي - الدار البيضاء
76, Bd. Sidi Abderrahmane - Derb El Houria, 1er étage (En face Clinique Yasmine) Hay Hassani
Casablanca - Tél.: 0522 93 14 99 - Email : ahmedjabri@hotmail.com - INPE : 091079491